

Le Prélèvement Automatique, c'est Pratique !

Aucune démarche à faire tous les ans... Et on arrête quand on veut.
Moins de travail de relance pour les militant.e.s (Voir démarches en bas du bulletin)

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

Nom d'usage : Prénom :
Nom : Date de naissance :
Téléphone fixe : Port : Mail :
adresse personnelle :

Établissement d'exercice (nom, type, commune) :

Corps : Instit PE/PSY PEGC Retraité AESH **Affectation** Titre Pro v Titre Définitif

Date sortie IUFM-ESPE : Tps partiel, pourcentage :% Classe (normale, HC, Except...): Échelon :

Fonction (adjoint, directeur, ZIL...): Montant de la cotisation (voir tableau ci-dessous) :

Paiement *: un chèque plusieurs chèques : **Prélèvement automatique**, en Fois (2 à 5 fois)

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service Public d'Éducation, au maintien de l'unité de la profession. Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant par écrit au SNUipp 31.

Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé(e) que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours. Date : Signature

Échelon	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE-PSY	120€ 40€	123€ 41€	132€ 44€	140€ 47€	150€ 50€	160€ 53€	173€ 57€	184€ 61€	201€ 66€	213€ 71€
PE-PSY REP	128€ 43€	131€ 44€	140€ 47€	148€ 49€	158€ 53€	168€ 56€	181€ 60€	192€ 64€	209€ 70€	221€ 74€
PE-PSY REP +	135€ 46€	138€ 47€	147€ 50€	155€ 53€	165€ 56€	175€ 60€	188€ 64€	199€ 67€	216€ 73€	228€ 77€
Instituteur adjoint						127€ 42€	134 € 45€	141€ 47€	149€ 50€	165€ 55€

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	Retraités	moins de 686€ : 78€ 26€		
PE-PSY Hors Classe			206€ 68€	225€ 75€	240€ 80€	252€ 84€			687€ à 914€ : 81€ 27€		
PE-PSY Hors Classe REP			214 73€	233€ 79€	248€ 84€	260€ 88€			915€ à 1143 € : 92€ 31€		
PE - PSY Hors Classe REP+			221€ 75€	240€ 81€	255€ 87€	267€ 91€			1144€ à 1372€ : 109€ 36€		
Classe Exceptionnelle	219€ 73€	232€ 77€	261€ 87€	280€ 93€	1er chevron : 300€ 100€	2ème chevron : 312€ 104€	3ème chevron : 330€ 110€		1373€ à 1700€ : 126€ 42€		
									plus de 1700€ : 136€ 44€		

Direction	2 à 4 cl : +6 €	Temps partiel	proportionnel au temps partiel ; minimum 87 €				
	5 à 9 cl : +11 €		Congé formation	85% de la cotisation		Dispo- Congé parental / Enseignant.e.s Contractuel.l.e.s / PES	70€ 23€
	10 cl et plus : +15€		PEMF / IMF	auprès IEN : + 12€ ESPE : + 8€			AESH - M1
	SEGPA : +15€		ASH spécialisé	+ 8€		Etudiant.e.s alternant.e.s	25€ 8€
EREA : +35 €	La cotisation syndicale ouvre droit à une déduction fiscale ou un crédit d'impôt de 66 %.						
	Les chiffres en ORANGE correspondent au coût réel.						

Pour adhérer

- Remplissez le bulletin d'adhésion.
- Choisissez le mode de paiement :
 - ♦ Paiement en une fois par chèque à l'ordre du SNUipp-FSU 31
 - ♦ Paiement fractionné de 2 à 5 chèques à l'ordre du SNUipp 31
 - ♦ Prélèvement automatique : 5 prélèvements maximum.
 Remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB.
- Renvoyez-le tout au SNUipp 31 ou remettez-le à un responsable de votre secteur.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le SNUipp 31 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp 31. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : Identifiant créancier SEPA : FR44ZZZ405745

Débiteur : **Créancier :**

Votre Nom : SNUipp FSU 31
 Votre Adresse : 52 rue Jacques Babinet
 Code postal : Ville :
 Pays : FRANCE

Code postal : 31100 Ville : TOULOUSE
 Pays : FRANCE

IBAN :
 BIC :

A : _____ Le : _____

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Signature : _____

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.



Pourquoi donc se syndiquer ?

Hein, Pourquoi ?

Raison n°1

Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. **La cotisation est la seule rentrée d'argent du syndicat.**

La solidarité Faire groupe. Briser l'individualisme pour construire du collectif. Se rassembler autour de valeurs communes essentielles, même si on est pas d'accord sur tout. Faut bien qu'on trouve de quoi discuter, de quoi se disputer... Faire groupe pour être plus fort.e, faire groupe pour soutenir et aider chacune et chacun. Solidaires entre nous, solidaires avec les autres...



Se syndiquer, c'est s'organiser pour se défendre. Pour défendre chacun.e d'entre nous quand c'est nécessaire. Défendre et améliorer nos conditions de travail et nos carrières. Défendre aussi des valeurs (laïcité, justice, égalité, etc.). Défendre les services publics, Défendre l'École....

Raison n°2

Se défendre Tout.e seul.e il est difficile d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour se défendre. A plusieurs, conforté.es par le nombre et l'organisation représentative, nous pouvons défendre et représenter la profession. Nous pouvons nous faire entendre, faire entendre notre voix.



Raison n°3

Se syndiquer, c'est participer. L'adhésion est le premier geste militant. **Quelque soit ensuite son engagement ou pas, participer à l'existence de l'outil syndical est essentiel. Se syndiquer c'est pouvoir s'exprimer, directement ou par la représentation.**

Participer Etre actrice, acteur. Ne pas subir seul.e. Participer à un groupe. Lui permettre de vivre. Y apporter sa contribution. Etre l'un.e des leurs. Participer aux débats. Echanger, se confronter aux idées, aux avis. Participer, prendre part, donner sa part, recevoir sa part....



Chacun.e peut avoir une raison particulière de se syndiquer, chacun.e peut aussi trouver une "bonne raison" pour ne pas le faire... Pour nous, se syndiquer c'est se donner un outil de défense individuel et collectif, mais aussi un outil de propositions pour améliorer et transformer l'école, le métier et donc la société. Son efficacité repose sur ses adhérent.e.s.

Raison n°4

Autres... Une rencontre parfois, un coup de fil, une écoute, des conseils... Quelqu'un.e à qui parler, quelqu'un.e avec qui échanger, à qui demander. Un.e collègue, ne l'oublions pas. Un.e pair.e...

